

Permis n° 3926

VILLE DE NEUFCHATEAU**URBANISME****AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M Huet Sébastien et Mme Jacquemin Nathalie demeurant rue de Libin 76 à 6800 Recogne.

Le terrain concerné est situé Chemin de la Belle Croix, 22 à 6840 Hamipré et cadastré division 4, section A n°463H3.

Le projet est de type : construction d'une maison d'habitation, et présente les caractéristiques suivantes :

- volume secondaire à toit plat ;
- baies à dominantes horizontales ;
- parements ponctuellement en brique de ton noir avec rejointoiement ton sur ton ;
- mixité des matériaux : crépi ton blanc cassé de gris, brique ton noir, bardage ton identique aux menuiseries extérieures ;
- proportion du volume principal ;
- retrait au niveau de l'entrée ;
- Wc non éclairé directement ;
- léger remblais au niveau de la terrasse en façade Sud - Sud Est ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (sauf le jeudi après-midi) à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Grand-Place, 3 à 6840 Neufchâteau et le 08/01/2019 après 16 h 30 sur rendez-vous uniquement à convenir au plus tard la veille au 061/27.50.94.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M. MAYNE P. (Service urbanisme)

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18/12/2018 au 14.01.2019 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : NEUFCHATEAU, Grand-Place, 1 à 6840 Neufchâteau ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@neufchateau.be

Le Directeur Général,

J-Y DUTHOIT

L'Echevin de l'Urbanisme,

F. HUBERTY

Le Bourgmestre,

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué (art. L1132-4 CDLD)
D. FOURNY

C. GRANDJEAN